



AÉRODROME : CIV.

SITUATION : 9,7 NM SSW de la ville

TÉL : +237 242 72 66 75

CONTROLE LOCAL : APP : assurée par Maroua Tour : 118,9

+237 222 29 27 24

+237 222 29 27 25

CONSIGNES PARTICULIÈRES D'UTILISATION :

Le demi-tour devra être exécuté obligatoirement aux extrémités de la piste pour les aéronefs d'un poids supérieur ou égal à 20 tonnes.

DÉPARTS OMNIDIRECTIONNELS :

RWY 13: Monter dans l'axe à 2400 ft QNH, puis route directe en montée jusqu'à l'altitude minimum du secteur ou de la route (pente minimum de montée, 3,3%).

RWY 31: Monter dans l'axe à 2 400 ft QNH, puis route directe en montée jusqu'à l'altitude minimum du secteur ou de la route (pente minimum de montée, 4,0%).

Obstacle pénalisant: antenne BIR à 1 260 m de la DER à droite de l'axe de piste (altitude/hauteur 461/37 m).

CORRECTIONS : Mise à jour déclinaison magnétique